BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation. Nº 497:658

1. — ANTICLES DE BUREAU ET MATERIEL DE L'ENSETCHBMENT.

Traçoir analogue à une plume à réservoir.

M. Jörgen Thorvald ANDERSEN résident au Danemark.

Demandé le 29 mars 1919, à 13^h 40^m, à Paris.

Déhvré le 19 septembre 1919. — Publié le 12 décembre 1919.

... * (Demande de brevet déposée au Denemark le 28 mai 1918: — Déclaration du déposant.)

La présente invention, qui a pour objet un traçoir analogue aux plumes à réservoir, est principalement caractérisée par le fait que, dans le réservoir communiquant avec la partie traçante, qui est de préférence la pointe d'un tube effilé, l'enere ne se trouve pas à l'état de masse liquide libre dans ses mouvements et présentant une surface mobile, mais se trouve, pour ainsi dire, sous une forme 10 agglomérée, par suite de ce fait que la cavité de ce réservoir est formée des pores capillaires. d'une masse spongieuse appropriée, logée de préférence dans un récipient tubulaire facilement amovible, placé dans un porte-plame ressemblant par sa forme à un porte-plume. réservoir ordinaire, ce récipient se terminant ou se reliant à une pointe creuse et recourbée, également remplie de la dite masse spongieuse, et constituant le traçoir. Pour remplir 20 la capacité de la plume, il suffit d'en plonger la pointe dans de l'encre que la capillarité amènera vite dans la masse porcuse.

Pour réaliser un bon tracé, il faut qu'entre la pointe et la surface du papier l'effet capil-25 laire soit plus fort que dans la masse poreuse qui remplit la pointe et, au fur et à mesure que la pointe consomme l'encre, et que, par suite, les pores se vident plus ou moins, l'encre doit affluer des parties de la masse

spongieuse de l'intérieur qui sont plus rem- 30 plies. On peut ainsi continuer à écrire (tracer) jusqu'à ce que la masse spongieuse toute entière soit arrivée au plus bas degré d'imprégnation ou d'humectation.

A titre d'exemple, une forme d'exécution 35 est représentée schématiquement au dessin, dans lequel:

Laufig. 1 est une coupe longitudinale du tracoir, tandis que la fig. 2 montre, à une échelle réduite, comment on remplit l'appareil 40 en plongeant dans l'encre la pointe du tube.

La masse poreuse 3, qui constitue le réservoir d'encre (fig. 1), peut être à volonté choisie, suivant le but que l'on se propose, de texture plus ou moins ferme.

La masse indiquée au dessin est supposée être yeule, filamenteuse ou fibreuse comme de la ouate, de l'amiante, du verre silé ou des matières similaires. Le tube 4 qui la contient peut être en métal, verre, ébonite, por- 50 celaine ou matière analogue. Il peut être ouvert par un bout, l'autre ayant la forme d'un cône 5 et se terminant par un orifice capillaire 6, pour effectuer le tracé. Il est avantageux de tenir courbée la pointe (le bec) de ce 55 cône, car alors l'appareil étant tenu dans une position penchée, normale pour écrire, (comp. fig, 2) le plan de l'orifice 6 coïncidera

avec le plan du

avec le plan du papier, ce qui préviendra le grattage et empêchera l'encre de couler d'une matière irrégulière.

Le tube 4 est logé dans une perforation 5 longitudinale du porte-plume 7, ayant la forme habituelle des porte-plumes réservoirs, et agencé pour recevoir le capuchon 8 ordinaire, aussi bien du côté de la pointe, comme représenté au dessin, qu'à l'autre bout. Ce dernier bout est, ainsi que le capuchon, percé de canaux 9 et 10, qui permettent à la pression de l'air de s'exercer également sur les deux extrémités de la masse spongieuse 3 formant le réservoir d'encre.

15 Le capuchon porte en outre un petit écouvillon 11, servant à nettoyer la pointe à tracer.

Les détails spécifiés ici n'ont du reste aucune importance et peuvent être modifiés 20 de maintes manières.

La fig. 2 doit s'interprêter d'après ce que dit l'introduction. Il va de soi que le tube peut se charger soit à la pipette, soit par succion, soit par immersion complète, mais 25 la manière d'emplir le réservoir d'encre est ici caractéristique et très essentielle, en vue de la question de propreté, d'autant plus que le procédé indiqué n'est pas applicable aux autres porte-plumes réservoirs.

30 RÉSUMÉ.

Un traçoir analogue à un porte-plume réservoir, dont la plume est tubulaire, caractérisé par le fait que la cavité constituant le réservoir d'encre, qui communique avec l'orifice du traçoir, est formée par l'ensemble des pores 35 d'une masse spongieuse, de telle sorte que l'encre ne se trouve pas dans l'appareil à l'état de masse liquide libre dans ses mouvements et sayant une surfate libre, mais se trouve absorbée et retenue jusqu'à son emploi complet dans les pores de cette masse.

La masse spongieuse constituant le réservoir d'encre pouvant être logée dans un récipient tubulaire se terminant ou se rattachant à une pointe à tracer également remplie de la 45 masse spongieuse.

Le récipient rempli de la masse spongieuse, pouvant être amovible et logé dans un porteplume analogue aux porte-plumes réservoirs ordinaires.

50

55

La pointe à tracer creuse du récipient tubulaire rempli de la masse spongieuse pouvant être recourbée de façon que l'orifice par où se fait le tracé fasse un angle avec l'axe du tube.

Des canaux pour le passage de l'oir étant disposés tant dans le porte plume que dans le capuchon destiné à s'interposer à l'un ou l'autre bout du porte-plume, et permettant à l'air d'exercer toujours la même pression sur 60 les deux extrémités de là masse spongieuse.

JÖRGEN THORVALD ANDERSEN.

Par procuration:

J. FAYOLLET.



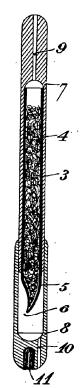


Fig.2.

